



Présentation du parcours

L'avancée en âge engendre des facteurs de risque prédisposant à des situations de fragilité qui s'expriment tant sur le plan social que dans le champ de la santé. Ce constat implique une approche globale de l'accompagnement à engager auprès des retraités ou en approche, dans le cadre d'un parcours attentionné portant sur l'accès aux droits et aux soins et sur l'aide à la vie quotidienne, y compris sous l'angle de la prévention en santé.



Stratégie portée

- 1 - Optimiser l'accès aux droits et aux soins des publics vulnérables.
- 2 - Mobiliser les prescripteurs de proximité en lien avec ces publics.
- 3 - Porter attention à ces publics.



Notre démarche

- Informations sur les droits et la santé sur 3 périodes :
 - **période 1** : avant la retraite : informer en amont pour préparer la retraite ;
 - **période 2** : au moment du passage à la retraite : éviter les situations de rupture ;
 - **période 3** : pendant la retraite : accompagner le bien vieillir.
- Ces assurés peuvent prendre un rendez-vous dans l'une de nos agences pour être accompagnés dans la création de leur compte ameli ou dans l'utilisation de ses téléservices.



Acteur

La caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime.